



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à Gaza

Question au Gouvernement n° 685

Texte de la question

SITUATION À GAZA

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Claude Raux.

M. Jean-Claude Raux . Des hommes, des femmes, des enfants s'effondrent dans les rues, n'ayant plus que la peau sur les os : voilà le témoignage poignant d'une travailleuse humanitaire à Gaza. Après les bombes, l'invasion terrestre et le décès de plus de 52 000 Gazaouis, la faim – la famine – est devenue la nouvelle arme de guerre. Pourtant, de la nourriture, il y en a : plus de 3 000 camions de l'Unrwa, plus de 116 000 tonnes d'aide alimentaire sont bloqués aux portes de Gaza.

Depuis le 2 mars, au mépris de toutes les conventions internationales, au mépris, dirai-je même, de l'humanité, le honteux siège d'Israël prive d'eau, de nourriture, de médicaments et de soins une population que nous voyons mourir à petit feu.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

M. Jean-Claude Raux . Si nous acceptons qu'un pays utilise la famine, une arme parmi les plus infâmes, toutes les lignes rouges sont franchies : tout est permis, surtout le pire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.*)

Chaque jour, chaque heure, meurent de nouveaux hommes, femmes et enfants innocents. Chaque jour, chaque heure, l'inaction internationale, coupable à force de durer, abandonne le peuple palestinien à son épouvantable sort.

La France doit immédiatement faire tout ce qui lui est possible afin d'acheminer l'aide humanitaire jusqu'aux Gazaouis mourant de faim ; elle doit immédiatement prendre des sanctions contre Israël et reconnaître l'État palestinien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et GDR.*) Le ministre des affaires étrangères a eu hier des mots forts, plus forts que ceux du président de la République, lequel parle de honte mais refuse de nommer ce qui se passe depuis des mois : un génocide. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Monsieur le ministre, qu'allez-vous faire ? Alors que le gouvernement Netanyahu annonce vouloir conquérir la bande de Gaza en y mettant toutes ses forces – nous pouvons nous attendre au pire –, quelles mesures prendrez-vous immédiatement, pas dans des semaines, pas dans des mois, pour sauver les Gazaouis ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'Europe.

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué chargé de l'Europe* . Nous avons déjà évoqué cette question, permettez-moi donc de me répéter. Vous avez fait référence aux propos du président de la République et du ministre des affaires étrangères : jamais la France n'a détourné le regard de la situation humanitaire à Gaza. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.)*

Mme Sarah Legrain . Vous êtes allé les soutenir ! Vous avez refusé le cessez-le-feu !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué* . Elle s'est mobilisée afin que l'aide humanitaire parvienne à la population civile de Gaza, qui souffre, et a demandé qu'il soit immédiatement mis fin à toute entrave à son acheminement. Depuis le 7 octobre, nous conservons la même position :...

Mme Sarah Legrain . Non, ce n'est pas vrai !

Mme Andrée Taurinya . C'est faux !

Mme la présidente . Chers collègues, s'il vous plaît !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué*une mobilisation diplomatique en vue d'un cessez-le-feu permanent dans la région, de la libération de tous les otages, du respect du droit international humanitaire, et un engagement en faveur du dialogue politique devant conduire à ce que deux États, l'un israélien, l'autre palestinien, vivent en sécurité côte à côte.

Mme Andrée Taurinya . Il faut reconnaître l'État palestinien ! C'est aujourd'hui qu'il faut agir, pas dans un mois !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué* . C'est pourquoi, le mois prochain, la France co-organise avec l'Arabie saoudite une conférence diplomatique afin d'avancer, avec d'autres partenaires, européens ou non, vers la reconnaissance de l'État palestinien et de soutenir une dynamique de reconnaissance mutuelle entre les pays arabes, telle l'Arabie saoudite, et l'État d'Israël. *(Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.)*

C'est pourquoi nous sommes mobilisés, là encore avec nos partenaires, en vue de préparer le jour d'après, la reconstruction de la bande de Gaza, sa gouvernance sans le Hamas, le désarmement de ce dernier.

C'est pourquoi, comme l'a rappelé le ministre des affaires étrangères, les Pays-Bas ayant demandé à la Commission européenne d'examiner le respect par Israël de l'article 2 de son accord d'association avec l'Union européenne, la France a estimé cette demande légitime et invité la Commission à l'instruire.

Voilà les leviers actionnés par notre diplomatie afin de faire entendre la voix de la paix, de l'humanité et de l'équilibre dans cette région. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Raux](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 685

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe

Ministère attributaire : Europe

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mai 2025